Fiche de données de sécurité
conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Nom commercial du produit :	EDUC' EXTERIEUR 400ML F		
Date d'exécution :	18.01.2016	**Version (Révision) :**	1.0.2 (1.0.1)
Date d´édition :	15-02-2016		

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

EDUC' EXTERIEUR
400ML F (11851)

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Aucune information disponible.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant/fournisseur :
Beaphar B.V.

Rue : Drostenkamp 3

Code postal/Lieu : NL - 8101 BX Raalte

Téléphone : +31 (0)572 348 834

Telefax : +31 (0)572 348 835

Contact pour informations : SDS@Beaphar.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Beaphar: +31 (0)612 968 231 (08:00 - 17:00 h), Contact: J. van den Eertwegh
France: +33 1 40054848 Centre antipoison et de toxicovigilance de Paris (24/7)
Belgium: +32 70245245 Centre Antipoisons Brussel (24/7)

SECTION 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon l'ordonnance (CE) N° 1272/2008 [CLP]
Aucune

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Conseils de prudence

P102	Tenir hors de portée des enfants.

Règles particulières relatives aux éléments d'étiquetage additionnels concernant certains mélanges

EUH208	Contient CITRONELLAL ; GERANIOL ; CITRONELLOL. Peut produire une réaction allergique.

2.3 Autres dangers

Aucune

SECTION 3: Composition / informations sur les composants

3.2 Mélanges

Composants dangereux

Glycols, 1,2-, C12-16, ethoxylated propoxylated ; N°CAS : 154248-98-3

Poids :	≥ 2,5 - < 10 %
Classification 1272/2008 [CLP] :	Skin Irrit. 2 ; H315 Eye Irrit. 2 ; H319

Indications diverses

Texte des phrases R-, H- et EUH: voir section 16.

SECTION 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Informations générales

En cas de doute ou s'il y a des symptômes, demander un conseil médical. Si la victime est inconsciente ou si elle souffre de crampes, ne jamais lui faire ingurgiter quoi que ce soit. En cas de perte de conscience, mettre la victime en décubitus latéral et consulter un médecin.

En cas d'inhalation
Veiller à un apport d'air frais. En cas d'irritation des voies respiratoires, consulter un médecin. en cas de difficultés respiratoires ou d'apnée, recourir à un système de respiration artificielle.

En cas de contact avec la peau
Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon. En cas d'irritations cutanées consulter un dermatologue.

Après contact avec les yeux
Rincer soigneusement et abondamment avec une douche oculaire ou de l'eau. En cas d'irritation oculaire, consulter un ophtamologue.

En cas d'ingestion
Se rincer aussitôt la bouche et boire beaucoup d'eau.

Protection individuelle du premier sauveteur
Premiers secours: veillez à votre autoprotection! aucunes mesures particulières ne sont exigées.

Informations pour le médecin
Aucun symptôme connu jusqu'à présent.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés
Aucune information disponible.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires
Aucune

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié
mousse résistante à l'alcool
Poudre d'extinction
ABC-poudre
Dioxyde de carbone (CO2)
Sable
Jet d'eau pulvérisée

Moyens d'extinction inappropriés
Jet d'eau à grand débit

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange
Aucune

5.3 Conseils aux pompiers
Aucune

5.4 Indications diverses
Fort dégagement de noir de fumée lors de la combustion. Ne pas laisser les eaux d'extinction s'écouler dans les égouts ou les cours d'eau.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence
Utilser un équipement de protection personnel. Voir les mesures de protection aux points 7 et 8. Assurer une aération suffisante.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement
Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage
Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Collecter dans des récipients appropriés, fermés et apporter à la déchetterie. Eviter la formation de poussière. Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

6.4 Référence à d'autres sections

Aucune

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Il est recommandé de concevoir les méthodes de travail de manière à exclure les risques suivants:
Inhalation
Contact avec la peau
Contact avec les yeux
ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation. Lors d'une manipulation à découvert, utiliser si possible des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale. Si une aspiration locale n'est pas possible ou insuffisante, installer un équipement technique assurant une ventilation suffisante de l'ensemble de la zone de travail.

Mesures de protection

Mesures de lutte contre l'incendie

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière contre l'incendie.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver le récipient bien fermé. Conserver/Stocker uniquement dans le récipient d'origine. Ne pas vider le récipient avec de la pression. Selon le produit, toujours fermer le récipient de manière hermétique. Attention lors de la réouverture de récipients déjà entamés. L'accès ne doit être permis qu'au personnel autorisé.

Demandes d'aires de stockage et de récipients

Assurer une ventilation suffisante du lieu de stockage.

Conseils pour le stockage en commun

Classe de stockage : 10
Classe de stockage (TRGS 510) : 10

Autres indications relatives aux conditions de stockage

Utiliser uniquement des récipients autorisés pour le produit. Respecter le mode d'emploi sur l'étiquette. Tenir à l'écart de toute source de chaleur (p. ex. surfaces chaudes), des étincelles et des flammes directes. Conserver les récipients bien fermés dans un endroit frais bien ventilé.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Aucune

8.2 Contrôles de l'exposition

Dispositifs techniques appropriés de commande

Lorsque les mesures techniques d'aspiration ou de ventilation ne sont pas possibles ou insuffisantes, il est indispensable de porter une protection respiratoire.

Protection individuelle

Protection yeux/visage

Protection oculaire appropriée

Lunettes avec protections sur les côtés

Modèles de protection oculaire recommandés

DIN EN 166

Protection de la peau

Protection des mains

Modèle de gants adapté : Gants à usage unique.
Matériau approprié : NR (Caoutchouc naturel, Latex naturel)
Caractéristiques exigées : imperméable aux liquides.
Temps de pénétration (durée maximale de port) : > 60 min
Epaisseur du matériau des gants : > 0,5 mm
Modèles de gants recommandés : DIN EN 374

Protection respiratoire

En principe, pas besoin d'une protection respiratoire personnelle.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Couleur : incolore

Odeur : Aucune information disponible.

Données de sécurité

État :			liquide	
Température de fusion/plage de fusion :			Aucune donnée disponible	
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition :	(1013 hPa)	>	100	°C
Température de décomposition :			Aucune donnée disponible	
point de congélation :			Aucune donnée disponible	
Point éclair :		>	100	°C
température d'auto inflammabilité :			Aucune donnée disponible	
inflammabilité (solide, gaz) :			Aucune donnée disponible	
Limite inférieure d'explosivité :			Aucune donnée disponible	
Limite supérieure d'explosivité :			Aucune donnée disponible	
propriétés explosives :			Aucune donnée disponible	
pression de vapeur :	(20 °C)		Aucune donnée disponible	
taux d'évaporation (n-butylacetate = 1) :			Aucune donnée disponible	
Densité :	(20 °C)	ca.	0,997	g/cm^3
Solubilité dans l'eau :	(20 °C)		Aucune donnée disponible	
pH :			Aucune donnée disponible	
coefficient de partage (n-octanol/aqua) :			Aucune donnée disponible	
Viscosité :	(20 °C)		Aucune donnée disponible	
Seuil olfactif			Aucune donnée disponible	
densité de vapeur (air = 1) :	(101 kPa)		Aucune donnée disponible	
propriétés comburantes :			Aucune donnée disponible	

9.2 Autres informations

Aucune

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Pas de données prévues pour la préparation/le mélange.

10.2 Stabilité chimique

Le produit est stable si stocké à des températures ambiantes normales.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Pas de données prévues pour la préparation/le mélange.

10.4 Conditions à éviter

Pas de données prévues pour la préparation/le mélange.

10.5 Matières incompatibles
Pas de données prévues pour la préparation/le mélange.

10.6 Produits de décomposition dangereux
Pas de données prévues pour la préparation/le mélange.

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques
Pas de données prévues pour la préparation/le mélange.

Sensibilisation
En cas d'inhalation

11.5 Informations complémentaires
Pas de données prévues pour la préparation/le mélange.

SECTION 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité
Aucune information disponible.

12.2 Persistance et dégradabilité
Aucune information disponible.

12.3 Potentiel de bioaccumulation
Aucune information disponible.

12.4 Mobilité dans le sol
Aucune information disponible.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB
Aucune information disponible.

12.6 Autres effets néfastes
Aucune information disponible.

12.7 Autres informations écotoxicologiques
Informations complémentaires

Ne pas laisser s'échapper le produit de façon incontrôlée dans l'environnement.

12.8 Appréciation générale
Selon les critères CE de classification et d'étiquetage "nuisible pour l'environnement" (93/21/CEE), la substance/le produit n'est pas à étiqueter comme dangereux pour l'environnement.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets
Élimination du produit/de l'emballage
Peut être éliminé sur une déchetterie d'ordures ménagères. Peut être incinéré avec les ordures ménagères dans le cadre des règlements et après avoir pris contact avec la déchetterie et l'administration compétente.

SECTION 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU
Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

14.2 Nom d'expédition des Nations unies
Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

14.3 Classe(s) de danger pour le transport
Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

14.4 Groupe d'emballage
Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

14.5 Dangers pour l'environnement
Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur
Aucune

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement
Directives nationales

Classe risque aquatique (WGK)

Classe : nwg (Sans danger pour l'eau) Classification selon VwVwS

Autres informations, restrictions et dispositions légales

Betriebssicherheitsverordnung (BetrSichV)

Aucun liquide inflammable selon BetrSichV.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique
Aucune information disponible.

SECTION 16: Autres informations

16.1 Indications de changement
02. Classification de la substance ou du mélange · 02. Éléments d'étiquetage · 03. Composants dangereux

16.2 Abréviations et acronymes
Aucune

16.3 Références littéraires et sources importantes des données
Aucune

16.4 Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon l'ordonnance (CE) N° 1272/2008 [CLP]
Aucune information disponible.

16.5 Texte des phrases H- et EUH (Numéro et texte intégral)

H315	Provoque une irritation cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.

16.6 Indications de stage professionnel
Aucune

16.7 Informations complémentaires
Aucune

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.